Master Droits et libertés fondamentaux

Master *Mention Droit*
Spécialité *Contentieux*
Parcours « *Droits et libertés fondamentaux* »

Ce parcours, mixte, offre une formation à la fois de droit privé et de droit public

Responsables :

- Sous-parcours Contentieux des Droits et Libertés Fondamentaux : *M. Jean-Jacques Menuret,* Maître de conférences, jean-jacques.menuret@univ-paris13.fr *et M. Charles Reiplinger,* Maître de conférences, charles.reiplinger@univ-paris13.fr
- Sous-parcours Droits et Libertés Fondamentaux dans les collectivités et entreprises : *Mme Céline Ruet*, Maître de conférences, celine.ruet@wanadoo.fr

Secrétariat

Faculté de Droit, Sciences Politiques et Sociales
99 avenue JB Clément - 93430 Villetaneuse
Bureau H210
☎ : 01 49 40 44 10

Objectifs & débouchés

L'objectif de ce parcours de Master 2 en « *Droits et libertés fondamentaux* » est de former les étudiants à une connaissance approfondie des droits et libertés fondamentaux en droit français, européen et international, public et privé. Il a vocation à former des praticiens du droit, dans toutes ses branches, et spécifiquement des professionnels destinés à assurer la protection des droits et libertés fondamentaux, au sein de la société (avocats, magistrats, métiers de la sécurité, juristes), ou plus spécifiquement au sein des collectivités publiques et des entreprises (juristes et conseils chargés de la protection des personnels, du respect des règles du travail ou encore de la gestion des ressources humaines).

Depuis trente ans, sans discontinuer, les droits et libertés fondamentaux font l'objet en effet d'une protection croissante, par des mécanismes de droit national et de droit supranational, qui interagissent. Les voies d'accès au contentieux des droits et libertés fondamentaux se sont multipliées (référé-liberté, question prioritaire de constitutionnalité, recours ouverts aux personnes privées de liberté, recours devant et contre les AAI, etc.) et une formation complète est nécessaire aux futurs professionnels du droit pour pouvoir les maîtriser au mieux. Parallèlement, la protection des personnes dans le monde du travail augmente elle aussi et suppose l'étude de matières qui évoluent rapidement (protection des minorités, des personnes handicapées, de l'égalité entre les femmes et les hommes, du droit à la vie privée, de la liberté d'expression, notamment, dans le cadre spécifique de la vie professionnelle).

Les objectifs professionnels de la formation sont propres à chaque sous-parcours.
Le **sous-parcours « *Contentieux des droits et libertés fondamentaux* »** vise à former des professionnels du droit, avocats, magistrats, policiers nationaux/municipaux, gendarmes, juristes en entreprise, collectivité, ou association. Il permet aux étudiants de se former à passer les examens et concours qui sont les voies d'accès à ces métiers (examen d'entrée au CRFPA, concours de la fonction publique de catégorie A ou B, concours de la magistrature). Le sous-parcours est également adapté à la formation de juristes dans les entreprises et collectivités publiques fortement exposées au contentieux des droits et libertés fondamentaux.
Le **sous-parcours « *Droits et libertés fondamentaux dans les collectivités et entreprises* »** vise à former des professionnels du droit destinés à intégrer ou conseiller des collectivités publiques et des entreprises, dans le domaine de la préservation des droits et libertés fondamentaux appliquée notamment au droit et au monde du travail, et aux collectivités accueillant des personnes vulnérables : avocats, juristes en entreprise, collectivité, ou association, praticiens des ressources humaines. Il permet aux étudiants de se former à passer les examens et concours qui sont les voies d'accès à ces métiers (examen d'entrée au CRFPA, concours de la fonction publique de catégorie A ou B).

Descriptif pédagogique

Le **tronc commun** et les **deux sous-parcours** proposent une formation approfondie, théorique et pratique, dans le domaine des droits et libertés fondamentaux. Les enseignements sont répartis, dans le tronc commun comme dans les sous-parcours, en unités fondamentales et unités complémentaires.

- Les unités **fondamentales** sont destinées aux matières fondamentales en termes de technique et de culture juridiques. Dans le cadre du tronc commun, les droits et libertés fondamentaux y sont abordés dans une perspective théorique (théorie générale des droits et libertés fondamentaux, droit des discriminations, droit de la liberté d'expression) et pratique (protection constitutionnelle, internationale, européenne, des droits et libertés fondamentaux). Les unités fondamentales sont, sinon propres à chaque sous-parcours, spécifiquement axées sur la pratique du contentieux ou sur la protection des droits et libertés fondamentaux dans le monde du travail. Les deux sous-parcours ont en commun d'avoir intégré un stage obligatoire en unité fondamentale.

- Les unités **complémentaires** sont destinées aux matières qui permettent une spécialisation des étudiants parallèlement à l'acquisition de connaissances fondamentales. Dans le cadre du tronc commun, ces matières peuvent intéresser également les étudiants des deux sous-parcours. Elles sont sinon propres à chaque sous-parcours, spécifiquement axées sur la pratique du contentieux ou sur la protection des droits et libertés fondamentaux dans le monde du travail.

Conditions d'admission

Peuvent être candidat(e)s les titulaires, au minimum, d'un Master 1, ou d'une maîtrise antérieure à la réforme LMD, en droit, ou en sciences politiques, ou en administration économique et sociale ; les titulaires d'un diplôme d'un niveau équivalent dans une autre discipline peuvent faire acte de candidature. A niveau équivalent, en fonction du nombre de places disponibles, les titulaires d'un master 1, ou d'une maîtrise antérieure à la réforme LMD, en droit, ou en sciences politiques, ou en administration économique et sociale, seront considérés prioritaires.

Nombre de places disponibles :
- pour le sous-parcours « Contentieux des droits et libertés fondamentaux » : 25.
- pour le sous-parcours « Droits et libertés fondamentaux dans les collectivités et entreprises » : 25.

Le choix des candidat(e)s est réalisé sur :
- dossier universitaire (admissibilité),
- entretien oral avec le jury composé de l'équipe enseignante (admission).

Les candidat(e)s doivent retirer leur dossier de candidature auprès du secrétariat des masters de la Faculté Droit, Sciences Politiques et Sociales. Les dossiers sont aussi téléchargeables sur son site Internet (la liste des pièces à fournir est indiquée dans le dossier d'inscription). Le respect des délais indiqués pour les candidatures et inscriptions est impératif, sous peine d'irrecevabilité du dossier.

Descriptif des Unités d'Enseignement

(*La présentation des enseignements est indicative et donnée sous réserve de modifications*)

1. Tronc commun : 156 HCM / 30 ECTS

SEMESTRE 3	75 HCM	14 ECTS
UNITE FONDAMENTALE 1	51	10
Protection constitutionnelle des droits et libertés fondamentaux	15	3
Protection européenne des droits et libertés fondamentaux	21	4
Liberté d'expression en droit interne et européen	15	3
UNITE COMPLEMENTAIRE 1	24	4
Droit des étrangers	12	2
Anglais juridique approfondi	12	2
SEMESTRE 4	**81 HCM**	**16 ECTS**
UNITE FONDAMENTALE 2	51	10
Théorie générale des droits et libertés fondamentaux	15	3
Protection internationale des droits et libertés fondamentaux	21	4
Discriminations en droit interne et européen	15	3
UNITE COMPLEMENTAIRE 2	30	6
Droit des personnes handicapées	15	3
Protection des données personnelles, de l'image et de la vie privée	15	3

2. Sous-parcours « Contentieux des droits et libertés fondamentaux » : 108 HCM / 30 ECTS

SEMESTRE 3	84 HCM	16 ECTS
UNITE FONDAMENTALE 3	54	10
Contentieux administratif des droits et libertés fondamentaux	21	4
Contentieux judiciaire des droits et libertés fondamentaux	21	4
Autorités administratives indépendantes face aux droits et libertés fondamentaux	12	2
UNITE COMPLEMENTAIRE 3	30	6
Droit des personnes privées de liberté	15	3
Droits et libertés à caractère économique	15	3
SEMESTRE 4	24 HCM	14 ECTS
UNITE FONDAMENTALE 4	-	10
Stage et soutenance d'un rapport de stage	-	10
UNITE COMPLEMENTAIRE 4	24	4
Principes bioéthiques	12	2
Libertés intellectuelles et politiques	12	2

3. Sous-parcours « Droits et libertés fondamentaux dans les collectivités et entreprises » : 102 HCM / 30 ECTS

SEMESTRE 3	81 HCM	16 ECTS
UNITE FONDAMENTALE 3	54	10
Droits et libertés fondamentaux de la personne au travail	21	4
Droit des patients	12	2
Droit des personnes vulnérables	21	4
UNITE COMPLEMENTAIRE 3	30	6
Droit du procès équitable	30	6
SEMESTRE 4	21 HCM	14 ECTS
UNITE FONDAMENTALE 4	-	10
Stage et soutenance d'un rapport de stage	-	10
UNITE COMPLEMENTAIRE 4	21	4
Droits fondamentaux et diversité religieuse culturelle ethnique	21	4